



Parent déménagement loun

Par **Lilli020980**, le **26/10/2019** à **12:25**

Bonjour officiel lement divorce depuis 2014 mon ex mari a quitté la région et est parti a 1200km il ne pourra plus prendre ses enfants qui a Noël et grande vacances 15jours en août car il travaille puis je faire augmenter la pension alimentaire vu que j'aurai les enfants a charge perpétuellement et il n'a jamais payer sa prestation compensatoire quel recours prendre car quand je lui en parle il menace d arrêter de travailler pour n plus payer

Par **amajuris**, le **26/10/2019** à **14:16**

bonjour,

comme il n' a jamais payé la prestation compensatoire, vous ne perdez rien à faire une procédure pour en obtenir le paiement.

vous pouvez saisir le JAF pour demander une augmentation de pension alimentaire.

salutations